

Nos Réf. : ES/CI

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 12 septembre 2019

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 12 septembre 2019, à 20 heures 30, sous la présidence de Eric Scheer, maire, en présence de 15 membres.
Absents : Bernard Bahls, Delphine Fleith.

1. Approbation du procès-verbal des séances du 27 juin 2019 et du 11 juillet 2019

Le procès-verbal de la séance du 27 juin 2019, et celui du 11 juillet 2019 **sont approuvés** à l'unanimité des conseillers présents:

2. Suppression des abattements facultatifs antérieurement institués

Le conseil municipal **décide** de porter l'abattement facultatif général à la base antérieurement institué à 0% à compter du 1^{er} janvier 2020.

3. Subventions aux jeunes licenciés sportifs : attributions 2019 par association bénéficiaire

Le conseil municipal **valide** la répartition de la subvention jeunes licenciés par association bénéficiaire ayant fourni les justificatifs demandés pour un montant total de 10 932 €.

4. Avis de la Chambre Régionale des Comptes : rectification du budget principal

Dans le cadre de sa saisine par la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, la Chambre Régionale des Comptes, par nouvel avis rendu le 23 juillet 2019,

- ⇒ a constaté la décision de la commune de ne pas donner suite à la mise en demeure de modification budgétaire,
- ⇒ a donc demandé au Préfet de procéder d'office à cette rectification selon ses préconisations.

Par arrêté préfectoral du 8 août 2019 le budget communal 2019 a été rectifié.

Le recours gracieux introduit auprès du Préfet ayant été rejeté, un recours en annulation devant le Tribunal Administratif est à l'étude.

5. Délégation du conseil au maire : article L 2122-22 du CGCT : actualisation

Vu les articles L 2122-22, modifié par l'article 126 de la loi n° 2015 – 991 du 7 août 2015, et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal **décide** que le maire sera chargé, pour la durée du mandat et par délégation du conseil municipal, de : créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

6. Cession de terrain communal : fraction de la parcelle 72 en section 46

Le conseil municipal **donne son accord** à la cession d'une fraction de la parcelle 72 en section 46, au prix de 11 000 € l'are, selon le mètre nécessaire à la réalisation d'un projet d'urbanisation, sous réserve de conserver une bande de terrain suffisante au maintien d'un trottoir d'une largeur réglementaire de 1,50 mètre minimum.

7. Lot de chasse n°1 : avis concernant deux permissionnaires

Le conseil municipal, après avis des membres de la commission communale consultative de la chasse, **émet un avis favorable** à l'admission de Messieurs **Thibaut Fuchs** et **Jacki Castillo** en qualité de permissionnaires du locataire Hervé Favier sur le lot de chasse n° 1 de la commune.

8. Rentrée scolaire 2019/2020 : effectifs des écoles et de la Ruche

Danièle Gault présente les effectifs de rentrée des deux écoles et du périscolaire qui s'élèvent à 193 élèves (197 en 2018) dont 96 bilingues (50 %) répartis comme suit :

Effectifs de l'école élémentaire Jules Verne : 125 élèves (124 en 2018) dont 47 bilingues (51 en 2018)

- 25 CP : (7 bilingues)
- 26 CE1 : (13 bilingues)
- 31 CE2 : (11 bilingues)
- 24 CM1 : (10 bilingues)
- 19 CM2 : (6 bilingues)

Effectifs de l'école maternelle : 68 élèves (74 en 2018) dont 49 bilingues (45 en 2018)

- 21 Petits (5 monolingues + 16 bilingues)
- 22 Moyens (6 monolingues + 16 bilingues)
- 25 Grands (8 monolingues + 17 bilingues)

Effectifs de la Ruche : 125 enfants sont inscrits au Périscolaire pour l'année scolaire 2019 – 2020.

9. Affaires de personnel : modification du tableau des emplois communaux

Pour répondre aux besoins du service, le conseil municipal **modifie** la quotité horaire de deux emplois communaux.

10. Déchets urbains : rapport 2018 de la Communauté de communes Pays Rhin Brisach

↳ Actualités 2018

Harmonisation des services de collecte et valorisation des déchets au 01/01/2018 :

- Mise en place de la nouvelle redevance incitative,
- Poursuite de la fourniture des équipements,
- Démarrage de la comptabilisation des levées au 01/03/2018 pour les 22 communes du nord du territoire,
- Poursuite du développement des points d'apports volontaires, de l'installation des tubes pour les biodéchets et ajustements des PAV ;
- Recrutement de 2 ambassadeurs du tri fin janvier,

Reprise de la gestion du point vert d'Appenwihr en juillet 2018,

Réalisation des dossiers CARDEC et PLPDMA, avec démarrage des actions du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

↳ Patrimoine

Déchèteries	4
Points Verts communaux	6
Conteneurs d'apport volontaire multimatériaux	197
Dont enterrés	109
Conteneurs d'apport volontaire verre	109
Dont enterrés	53
Conteneurs d'apport volontaire biodéchets	41

↳ Travaux

- Travaux d'amélioration de la déchèterie de Biesheim et optimisation de la signalétique.
- **Installation de 12 îlots de collecte enterrés** dans les communes de Artzenheim, Baltzenheim, Biesheim, Blodelsheim, Logelheim, Neuf-Brisach, Roggenhouse*, Vogelgrun, Volgelsheim, Wolfgangtzen - Montant total de l'opération (exercice 2018) : **443 k€ HT** (* reporté sur Budget 2019) - Augmentation du parc : 36 %.

↳ Eléments caractéristiques de la gestion des déchets

- **Indicateurs techniques** : Evolution notable des tonnages collectés suite à l'harmonisation du service (redevance incitative et collecte séparée des biodéchets) :
 - 19 174 tonnes soit 53 tonnes de déchets ménagers par jour collectés en 2018
 - Baisse de 10% de la quantité globale de déchets collectée entre 2017 et 2018
 - Baisse des quantités d'OMR (ordures ménagères résiduelles) produites par habitant et par an : 185 kg en 2017 contre 125 kg en 2018 soit une baisse de 60 kg par habitant et en parallèle hausse des multimatériaux, du verre et des biodéchets :
 - Augmentation importante du geste de tri
 - Augmentation des erreurs de tri
 - Baisse de 14% des déchets collectés en déchèteries
- **Indicateurs financiers** : le premier exercice de la compétence dans son nouveau mode de gestion laisse apparaître un déséquilibre financier de fonctionnement. Des investissements lourds ont été réalisés en 2018, mais un bon encaissement des subventions a permis de maintenir une section excédentaire et de limiter le déficit du solde d'exécution globale.

140 L – personne seule	140 L	360 L	660 L
125 €	139 €	357 €	510 €
Levée supplémentaire			
3,50 €	3,50 €	7,00 €	14,00 €

↳ Réalisation des dossiers CARDEC et PLPDMA, avec démarrage des actions du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés :

- Promotion du réemploi : promotion des ressourceries, débuts du repair café et mise en place des Gives-box
- Sensibilisation des usagers en déchèterie, en PAV, en pied d'immeubles et en porte à porte
- Sensibilisation dans les écoles élémentaires et les collèges
- Réalisation d'ateliers tels que les chariots comparatifs en grande surface, conférence « zéro déchet », atelier de fabrication de produits d'entretien/fabrication de cosmétiques au naturel / saponification à froid / fabrication de minakshi
- Prévention des déchets des administrations et éco-exemplarité de la CCPRB
- Prévention des déchets d'entreprises
- Participation active aux journées emblématiques
- Lancement des « Eco-manifestations » (SAM)

Le rapport annuel du SITDCE est annexé au rapport de la Communauté de Communes.

Ce document est consultable sur le site de la Communauté de communes www.paysrhinbrisach.fr

11. Bilan d'activité 2018 de la Communauté de communes Pays Rhin Brisach

Ce document qui présente les services et les missions de l'intercommunalité est consultable sur le site de la Communauté de communes www.paysrhinbrisach.fr

12. Déclarations d'urbanisme

Joël Obrecht rend compte des dossiers d'urbanisme examinés lors de la réunion de la commission technique du 12 septembre 2019 :

les demandes de permis de construire de :

- **Christian Schaal** pour la construction d'un garage au 8, rue des Noyers, en zone UC, surfaces de plancher de 321,5 m², COS de 0,5 pour un COS maximal de 0,5,
- **Jérémy Johann** pour la construction d'une maison individuelle rue des Vosges, en zone UD, surfaces de plancher de 125,02 m², COS de 0,2 pour un COS maximal de 0,3.

les déclarations préalables déposées par :

- **EDF-ENR** pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture au 4a, rue du Nord,
- **Jean Martin** pour la construction d'un abri de jardin au 7, rue des Cerisiers,
- **Didier Louis** pour la construction d'un carport au 9, rue des Champs,
- **Serge Deiber** pour l'ajout d'une fenêtre de toit au 5 rue du Nord,
- **Anthony Pierru** pour la pose de trois fenêtres de toit au 5, rue Principale,
- **Gilbert Haeffelin** pour la construction d'un abri de jardin au 6, rue des Pâquerettes,
- **Raymond Gantz** pour la pose de panneaux solaires sur toiture au 10, rue du Nord,
- **Dominique Ritzenthaler** pour une piscine, chemin du Grasweg,
- **Thierry Marciniak** pour une pergola sur terrasse existante au 57, rue des Vosges.

13. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

28.08.19	D. Gault	Commission sécurité et prévention
06.09.19	D. Gault	Réunion journée citoyenne
09.09.19	J. K. Ritzenthaler	Commission KPE
12.09.19	J.Obrecht	Commission technique et urbanisme

Structures intercommunales

09.07.19	D. Gault	AGIMAPAK
25.07.19	J. K. Ritzenthaler	SYMAPAK
09.09.19	E. Scheer	CCPRB – commission PLUI

14. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) le maire informe les conseillers :

- **Droit de préemption** : **Eric Scheer** informe les conseillers que, en lien avec le Président de la com com Pays Rhin-Brisach, il a renoncé à faire valoir le droit de préemption de la commune, sur :
 - un immeuble bâti rue des Vosges
 - un immeuble bâti rue Ferdinand Béghin
 - trois immeubles bâtis rue Principale
 - un immeuble bâti rue des Jonquilles
 - un immeuble non bâti rue des Vosges
 - trois immeubles non bâtis lieu-dit Schuhbosen
 - un immeuble non bâti rue Ferdinand Béghinces biens ne revêtant aucun intérêt public, ni par leur nature ni par leur situation.

- **Remboursement de sinistres :**

⇒ Sinistre : dégât des eaux au 56a, rue Principale le 24 mai 2018 - remboursement de **5 871,98 €** par la SMACL, correspondant au montant TTC des factures payées aux prestataires après régularisation du taux de TVA appliqué, et déduction faite de la vétusté et des 500 € de franchise contractuelle.

- **Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés depuis le 27 juin 2019 :**

N°	Titulaire	Objet	Montant € HT	Montant € TTC
1	MISTRALCOM	ACCES SERVEUR A DISTANCE	1 711,00	2 053,20
2	ASTRALU FERMETURES	COMMERCE - DOUBLE PORTE	3 950,00	4 740,00
3	ASTRALU FERMETURES	BAT CX - DIVERSES REPARATIONS	1 629,00	1 954,80
4	ASTRALU FERMETURES	AEK - GARDE CORPS MURET	3 645,20	4 374,24
5	SPS	EXTINCTEURS BATIMENTS	1 394,70	1 673,64
6	CASAL SPORT	EJV - MINI FOOT	6 037,48	7 244,98
7	TPH SAS	EJV - MINI FOOT	1 800,00	2 160,00
8	TPH SAS	PARKING AEK - ACCES HANDICAPE	1 805,00	2 166,00
9	TPH SAS	EM - MODIF RAMPE ACCES	1 860,00	2 232,00
10	TPH SAS	SK - ACCES HANDICAPE	9 950,00	11 940,00
11	INOTECHNA	MIROIRS AGGLOMERATION	1 843,20	2 211,84
12	LE RESEAU COCCI	ATELIER - PRODUITS	1 290,45	1 548,54
13	DIFACHIMIE	ATELIER - PRODUITS	1 327,00	1 592,40
14	LK KUNEGEL	JUMELAGE - TRANSPORT	1 541,67	1 850,00
15	VIVALE	SDS - VERIF CHAUFFAGE	2 141,93	2 570,32
16	TROMPETER ET FILS	TONDEUSE AUTOPORTEE	3 333,33	4 000,00

- **Ouvrage « mémoire de vies » - liste des bénéficiaires à titre gratuit :** conformément à la délibération du 17 janvier 2013 le maire a offert un ouvrage gratuit aux personnes ci-après :

	Nom	Fonction/service	nombre
81	Arnaud Oculy/Camille Beyer	Mariage 13 avril 2019	1
82	Christophe Prodé/Cindy Croizier	Mariage 20 avril 2019	1
83	Nicolas Bacher/Amélie Vesper	Mariage 10 mai 2019	1
84	Julie Castillo, Maire de Casteljaloux	Cérémonies du jumelage	1
85	Francis Gugelmann/Marie Koch	Mariage 17 juillet 2019	1
86	Gabrièle Fuchs/Willi Lehmann	Mariage 23 août 2019	1
87	Christelle Hertfelder/Matthieu Biellmann	Mariage 31 août 2019	1
88	Elsa Meyer/Gauthier Schreiber	Mariage 11 septembre 2019	1

15. Divers

a) Calendrier :

- Journée citoyenne : **samedi 21 septembre 2019**
- Prochaine séance du conseil municipal : **jeudi 10 octobre 2019 à 20 heures 30**

- ### b) travaux de voirie : le conseil municipal **approuve** le programme des réparations estimé à 33 000 € HT, et **décide** que les aménagements de la rue Principale (dalles et pavés) seront remplacés à l'identique malgré le prix plus élevé qu'un enrobé traditionnel.

Fait à Kunheim, le mardi 17 septembre 2019,
le maire,




Eric Scheer.

